



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Service des Affaires
Générales et Juridiques

Délibération du Conseil d'administration
n° 2025 - 049
Séance du 04 juillet 2025

Attribution de prix dans le cadre du challenge environnemental écogestes

Condition d'acquisition du vote :

Quorum = moitié des membres en exercice présents ou représentés
Acquisition de la délibération = majorité des membres présents ou représentés

Nombre de membres en exercice : 34

Nombre de membres présents : 15

Nombre de membres représentés : 9

Nombre de vote pour : 24

Nombre de vote contre :

Nombre d'abstentions :

L'attribution de prix dans le cadre du challenge environnemental écogestes, telle que figurant dans le document annexé à la présente délibération, est approuvée.

Délibération portant attribution de prix dans le cadre du CHALLENGE ENVIRONNEMENTAL ECOGESTES

Les décisions d’attribution de prix au bénéfice des étudiants et personnels de l’université, en nature ou en espèce, nécessitent une délibération du conseil d’administration. Seules les décisions d’attribution de prix d’un montant total (par opération) inférieur à 300 euros sont prises par madame la présidente par délégation du conseil d’administration.

Challenge environnemental ECOLY du 3 mars au 3 avril 2025

Description brève de l’opération :

Durant un mois, les étudiants et personnels de l’université d’Artois ont été invités à réaliser individuellement un certain nombre d’écogestes via une application disponible sur smartphone proposée par la société Ecoly. Le challenge a permis la constitution d’équipes, par composantes de l’université (à l’échelle des départements pour les IUT), permettant une émulation entre les participants. Au total, on a recensé 226 participants et 3557 écogestes au total ont été réalisés, ce qui représente une moyenne de 20 écogestes par participant. En outre, 1570 photos ont été partagées sur le mur social de l’application. Enfin, le challenge a permis aux participants de découvrir 13 partenaires locaux et de contribuer aux événements organisés par ces partenaires.

Population concernée : tous les étudiants et les personnels

Méthodologie d’attribution des prix : Chaque écogeste réalisé par les participants permettait de cumuler des points et des points supplémentaires étaient attribués à ceux qui partageaient des photos sur le mur social. En outre, les participants étaient invités à participer aux événements organisés par l’établissement et par les structures partenaires, et en scannant un QR Code mis à disposition des organisateurs d’événements, pouvaient là encore obtenir des points supplémentaires.

Sur cette base, les trois lauréats parmi les étudiants sont ceux qui ont obtenu le plus de points au challenge (seuls les points des étudiants ont été pris en considération) et les trois lauréats parmi les personnels sont ceux qui ont obtenu le plus de points au challenge (seuls les points des personnels ont été pris en considération).

Nombre, nature et le montant de chaque prix

Lots attribués aux Étudiants :

1. 1er lot : XXX : un vélo électrique : 1065 euros
2. 2ème lot : XXX : Bambook Classic (environ 27 euros)
3. 3ème lot : XXX : Nolan PicNic : Sac à dos isotherme (environ 15 euros)

Lots attribués aux Personnels :

1. 1er lot : XXX : un vélo mécanique : 365 euros
2. 2ème lot : XXX : Bambook Classic : (environ 27 euros)
3. 3ème lot : XXX : Nolan PicNic : Sac à dos isotherme (environ 15 euros)

MONTANT TOTAL DES LOTS : 1840,76 euros.